



Le mot du maire



Le mois dernier je vous parlais de la répartition des compétences en matière d'entretien et de développement de réseaux, seuls les réseaux d'eaux pluviales et d'éclairage public restant de la compétence directe de la commune. Ce mois-ci je reviens sur un autre acteur majeur qui intervient dans la vie communale : j'ai nommé la Communauté de Communes des Vosges du Sud (CCVS).

En effet, des compétences importantes régissant la vie communale ont été déléguées à la CCVS dans le cadre de la loi NOTRe ; ce sont typiquement des compétences pour lesquelles l'agrandissement de l'assise territoriale prend du sens, notamment en raison des investissements lourds qui y sont rattachés. C'est ainsi le cas (de façon obligatoire) en matière économique avec la création de zones d'activité industrielle et commerciale, en matière d'assainissement avec les réseaux de collecte des eaux usées et les stations d'épuration, en matière de salubrité avec la collecte et le traitement des ordures ménagères, en matière d'aménagement de l'espace avec le plan local d'urbanisme, en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, ... C'est aussi le cas pour d'autres options facultatives dans lesquelles la Communauté a décidé de s'engager de façon volontariste : la politique culturelle avec la création, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et la politique scolaire avec le fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires, y compris en matière de transport.

Etant donné le caractère de « bourg-centre » de notre cité, la CCVS est très présente sur notre territoire avec notamment la station d'épuration de la Grande Prairie, la Maison de Santé, le Centre Socioculturel « La Haute Savoureuse », le point d'accueil touristique et le fonctionnement de nos deux écoles : Chantoiseau et Docteur Benoît. A cet égard, nous pouvons remarquer que si les 3 premiers secteurs sont parfaitement définis, il n'en va pas de même avec le dernier, la commune restant responsable des locaux. Cette situation, régulièrement source de difficultés, devra probablement être révisée à l'avenir, notamment du fait de l'évolution en cours de la

démographie scolaire.

Par ailleurs, la CCVS recevant l'ensemble des recettes liées à la vie économique, elle est aussi fondée à soutenir certains projets communaux dans le cadre de fonds de concours. Elle a ainsi participé, au cours de l'année 2024, au financement à hauteur de 93 163 € : - du renouvellement de l'éclairage public dans les rues Traversière, Tilleul et faubourg de France ; - de la première phase d'aménagement du pôle sportif ; - du programme de vidéoprotection ; - de la rénovation énergétique de l'école Dr. Benoît.

Il convient donc d'être conscient que cette organisation, sans être évidemment parfaite, concourt de façon discrète et efficace à l'aménagement du territoire dans notre bassin de vie.

Christian Coddet

Marché de Noël à l'Espace de la Tuilerie

Le Marché de Noël ouvrira ses portes **samedi 7 de 10h à 20h et dimanche 8 de 9h à 17h.**

Découvrez le **Fumé du Haut-Doubs**, régaliez-vous avec du miel artisanal, profitez d'une sélection de thés, découvrez ou redécouvrez le safran de Rougegoutte, trouvez le cadeau idéal parmi les bijoux faits main ou les créations en bois, trouvez le livre pour enfants.. bref, une multitude d'idées pour faire plaisir ! Et bien sûr, **vin chaud**, jus de pomme chaud, **gaufres** croustillantes.

Programme des animations :

Samedi 7 :

Présence du Père Noël de 10h à 12h et de 16h à 18h

Spectacle de gym à 10h45

Défilé de mode avec les Miss à 11h30 et 15h45

Atelier lettres au Père Noël à 14h30

Contes pour enfants à 16h30

Concert du groupe Riff à 18h

Dimanche 8 :

Présence du Père Noël de 9h30 à 11h30 et 15h à 17h

Spectacle de twirling bâton à 10h

Défilé de mode avec les Miss à 11h00

Atelier lettres au Père Noël à 14h30

Contes pour enfants à 16h30



Conseil Municipal : séance du 24 octobre

Treize conseillers étaient présents et deux représentés pour cette séance « ordinaire » qui présentait une trentaine de points à l'ordre du jour. Après les formalités d'usage, le maire fait part au Conseil de la démission, sans motif, de Christelle Esselin-Janniot et du fait que le Conseil est désormais limité à 22 membres.

Après avoir pris connaissance des rapports d'activité de la CCVS et du SERTRID, le Conseil décide des emplacements publics sur lesquels seront placés les « pavés de la mémoire » proposés par l'UNADIF dans le cadre du 80ème anniversaire de la Libération. Il approuve ensuite une demande de subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre du programme des Centralités Rurales en Région (C2R) pour la création d'un espace de découverte et d'un point d'accueil touristique sur le site de l'annexe de la maison Mazarin.

Dans le cadre de la restructuration du patrimoine immobilier de la ville, la municipalité a organisé le déplacement des ateliers municipaux dans les locaux de l'ancienne école Lhomme. Le Conseil constate ainsi la désaffectation matérielle des locaux situés au 35 rue du Stade à Vescemont et approuve leur déclassement du domaine public en vue de leur cession. Suivent 3 points techniques avec l'approbation d'une nouvelle version de l'avenant au bail des locaux de la gendarmerie, la fermeture d'un poste d'adjoint administratif et le rattachement de la protection sociale complémentaire des agents à la convention de participation conclue par le Centre de Gestion.

Le Conseil approuve ensuite l'état d'assiette des coupes de bois pour l'année 2025 (parcelles 7-im et 13-14-22-26 ii) avec une vente sous forme de contrat d'approvisionnement puis procède à une modification mineure du budget « bois » afin de permettre l'exécution de travaux de débroussaillage.

Suivent une dizaine de points à caractère réglementaire et financier : fixation du règlement et des tarifs pour le marché de Noël ; montant de la caution (50 €) pour la mise à disposition d'une clé ; refacturations de divers travaux et de frais.

Le Conseil approuve ensuite l'octroi d'une subvention (500 €) pour l'organisation d'une classe de mer à l'école Dr. Benoît ainsi que la définition des espaces publics du domaine communal susceptibles d'accueillir des activités économiques.

La société des Carrières de l'Est ayant bientôt achevé la libération de ses terrains dans la zone de la gare, le Conseil approuve le lancement d'une étude d'aménagement pour une aire d'accueil de camping-cars. Il approuve ensuite la signature de 2 conventions pour la valorisation de Certificats d'Economies d'Energie ainsi qu'une admission en non-valeur d'une créance ancienne et une demande à l'association des Amis de la Maison Mazarin d'une participation financière pour la rénovation de la façade ouest de la maison Mazarin.

En fin de séance le maire revient sur la situation du pôle sportif en annonçant l'attribution d'une subvention de 200 k€ par la Région pour la mise en place d'un terrain de football synthétique mais un refus pour cette année d'une subvention équivalente par l'Agence Nationale du Sport ; les travaux de rénovation du gymnase du COSEC suivent leur cours mais le projet d'un chauffage par géothermie a été abandonné pour des raisons de coût ; finalement les commandes des équipements de la « zone d'échauffement » financée par l'ANS ont été passées et l'installation devrait être finalisée avant la fin de l'année.



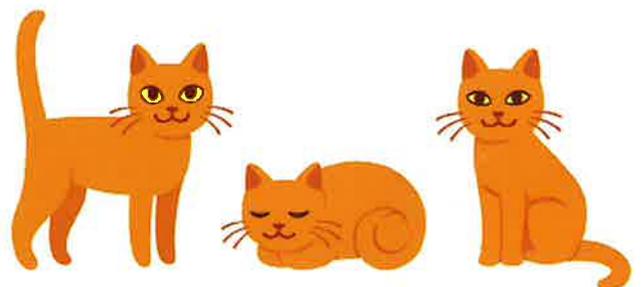
Stérilisation des chats errants

Le chat, animal de compagnie tout autant apprécié que les chiens, demeure par certains caractères un animal difficile à conserver en captivité. Ses excursions régulières en dehors du domicile « familial » conduisent à des rencontres qui se traduisent par un rythme de reproduction élevé et donc la prolifération de chats « errants » qui deviennent alors des nuisances pour le voisinage. A Giromagny cette situation a été prise en main par l'association des « Chatmagnys libres » dans le cadre d'une convention avec la ville proposant la mise en place de points de nourrissage et l'organisation de campagnes de stérilisation.

Les moyens de l'association restant limités, la ville a décidé de candidater à une opération pilote lancée par l'Etat pour améliorer la gestion et la prise en charge des populations de chats errants ou en divagation par les collectivités. Cette expérimentation qui vise à lutter contre la maltraitance animale et à conforter le lien entre les animaux et les hommes a été dotée d'une enveloppe

de 3 M€ au niveau national. Le projet de la commune, établi selon les données fournies par l'association des « Chatmagnys libres », porte sur une population de chats errants estimée à 110 individus et un montant de traitement estimé à 12 k€.

Notre ville ayant été retenue pour cette expérimentation (financement à 100 %), les actions correspondantes seront lancées à partir du début de l'année 2025 et il est donc important que chaque propriétaire de chat y contribue, notamment en identifiant son animal.



Mon commerce à Giromagny

ELO & ROUSSA 974

Saveurs créoles en approche ! Un food truck spécialités réunionnaises à Giromagny

Giromagny accueille un nouveau venu sur sa scène culinaire : un food truck proposant des saveurs authentiques de l'île de la Réunion. « Ce projet de faire connaître la cuisine réunionnaise était depuis longtemps dans un coin de ma tête. Avec l'aide de mon conjoint, je suis fière de l'avoir réalisé », nous confie Elodie Kondoki, qui a quitté son emploi pour se consacrer à cette passion. "J'aime le contact avec la clientèle : le food truck nous permet de proposer nos plats réunionnais sur tout le Territoire mais surtout à Giromagny, là où est installé notre atelier de fabrication ». Chez Elo et Roussa 974, pas de plats industriels, mais des préparations faites maison avec des produits frais.



Elo & Roussa 974

Mardi : Place des mineurs

📍 Jeudi : Espace Tuilerie

Samedi : Marché de Giromagny

☎ 07 80 21 35 44

@ réunionnaise23@gmail.com

Mardi : 17h45 - 22h30

🕒 Jeudi : 17h45 - 22h30

Samedi : 8h00 - 12h30

f Elo et roussa 974

Au menu : des plats du jour variés à découvrir sur la page Facebook chaque semaine et à réserver par téléphone, mais aussi les incontournables de la cuisine réunionnaise : samossas, bouchons, achards de légumes... Pour accompagner ces délices, vous pouvez siroter des boissons typiques de l'île de la Réunion comme la bière Dodo ou le thé glacé Pokka.

Alors, prêts à voyager le temps d'un repas ? Rendez-vous au food truck Elo et Roussa 974 pour une escapade gourmande aux saveurs ensoleillées de la Réunion.



La vie communale en images



Le 25 octobre, la soirée des talents, organisée par le CCAS de la commune dans le cadre d'Octobre Rose, a permis de remettre un don de 490 euros à la Ligue contre le cancer.



Le 26 octobre, M. Richard Jungto, Consul honoraire de Hongrie, M. Christophe Grudler, député européen, accompagnés des Élus, étaient présents devant la stèle Nagy pour commémorer l'anniversaire de la révolution hongroise de 1956.



Le 17 novembre, deux « Pavés de la Mémoire » ont été posés : l'un en hommage au chanoine Émile Pierre, et l'autre à Bernard Braun, tous deux résistants et déportés.



Lors des festivités d'Halloween et de la visite des décors, 1300 visiteurs ont foulé le sol du fort Dorsner. Bravo aux bénévoles pour cette belle manifestation !

En Décembre

+ Tous les vendredis, Permanences des Finances publiques en mairie 10h/12h-14h/17h sans rdv



Décembre

- **Mercredis 4 et 18** : Collecte des ordures ménagères (à sortir la veille après 18h)
- **Judis 12 et 26** : Collecte des sacs de tri (à sortir la veille après 18h)



Mardi 3 : Après-midi récréative des aînés - Mairie 14h

Jeudi 5 : Cérémonie en hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie- Square du Souvenir à 17h

Samedi 7 dimanche 8 : Marché de Noël Espace de la Tuilerie (voir annonce)

Lundi 9 : Passage de la déchèterie mobile-rue de la Gare de 12h -19h

Mercredi 11 : Thé dansant de Noël-ouvert à tous - sur inscription (voir annonce)

Samedi 21 : Concert de Noël de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville - Espace de la Tuilerie 20h30 - Entrée libre-

Dimanche 12 janvier 2025 : Vœux du Maire- Espace de la Tuilerie-17h

Recensement de la population 2025

Cette année, Giromagny réalise le recensement de sa population sur l'ensemble des logements et des habitants à partir **du 16 janvier au 15 février**. Afin de faciliter le travail des agents, vous devez inscrire votre nom de manière lisible sur votre boîte aux lettres.



Votre avis compte pour mieux comprendre vos besoins en matière de communication
Scanner Moi

 **Ville de Giromagny**



Directeur de publication : Christian Coddet
Rédaction : Marie-Noëlle Marline, Christian Coddet
Crédits photos : Marie-Noëlle Marline, Amis de Schmu, Olivier Schnoebelen
Ont participé à ce numéro : Patricia Vuillaumié
Mise en page/ distribution : Mairie de Giromagny
Impression : ExaPrint
1700 exemplaires - N°255 - Dépôt légal 12-2024

Le Thé dansant de Noël

Le CCAS propose **mercredi 11 décembre** à partir de 14h30 un thé dansant de Noël. Animé par les papys du coeur, cet après-midi aura lieu à l'Espace de La Tuilerie. L'entrée est gratuite pour les personnes à partir de 70 ans domiciliées à Giromagny (10 euros pour les autres personnes). Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 4 décembre. Ce sera également l'occasion de remettre le colis gourmand offert aux aînés à partir de 76 ans. En cas de difficulté de déplacement, les personnes sont invitées à prendre rendez-vous au CCAS pour un déplacement à leur domicile.

Contact : ccas@giromagny.fr / tél. 03 84 27 14 80



Les Amis de Schwabmünchen

Du 18 au 20 octobre, les membres de l'association «Les Amis de Schwabmünchen» ont chaleureusement accueilli leurs amis allemands «Die Freunde von Giromagny» pour la traditionnelle «rencontre d'automne». Au programme : pose d'une plaque sur la tombe d'un ancien membre de l'association, M. Maurice Millet, visite du Musée Peugeot et de la Maison Mazarin, suivies d'un repas de l'amitié. Avant la fête, s'est tenue une réunion. Les sujets principaux étaient la fête des 50 ans du jumelage et la rencontre des jeunes pour l'été prochain. La délégation allemande est venue avec une invitation officielle du maire de Schwabmünchen pour Monsieur Coddet afin de célébrer les 50 ans de jumelage, en juillet 2025. Le week-end s'est conclu par une excursion à Bâle sous le soleil, avant le retour des amis allemands. Le constat était unanime entre Français et Allemands : c'était un très beau week-end et nous sommes fiers de l'amitié et de la coopération entre nos deux villes qui perdurent depuis un demi-siècle !

Delphine Ricard, présidente de l'association

